



**SCHRODERS CAPITAL EUROPE
INFRASTRUCTURE CREDIT**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**
Exercice clos le 31 décembre 2025



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2025**

SCHRODERS CAPITAL EUROPE INFRASTRUCTURE CREDIT
FONDS PROFESSIONNEL SPECIALISE SOUS LA FORME D'UN FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion
SCHRODER INVESTMENT MANAGEMENT (EUROPE) S.A
5 rue Höhenhof, L-1736 Senningerber
Grand Duchy of Luxembourg

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Fonds Professionnel Spécialisé sous la forme d'un Fonds Commun de Placement SCHRODERS CAPITAL EUROPE INFRASTRUCTURE CREDIT relatifs à l'exercice de 9 mois clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 31 mars 2025 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers
92200 Neuilly-sur-Seine
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les instruments financiers de capital investissement sont valorisés selon les méthodes décrites dans la note « 1- Principes et méthodes d'évaluation des actifs » de l'annexe et dans les conditions et sous les hypothèses décrites dans cette même note ; nous avons pris connaissance des principales informations utilisées et hypothèses retenues par la société de gestion pour la valorisation de ces instruments financiers et nous avons vérifié leur prise en compte dans la valorisation du portefeuille figurant dans la note « 8. Décomposition du portefeuille de capital investissement par société » de l'annexe.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

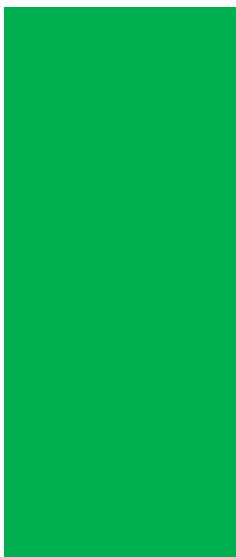
Neuilly-sur-Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Philippe Chevalier



2026.05.29
17:42:13
+02'00'



**SCHRODERS CAPITAL EUROPE
INFRASTRUCTURE CREDIT**
Rapport annuel au : 31/12/2025

Société de Gestion : SCHRODER INVESTMENT MANAGEMENT

Siège social : France

Dépositaire : BNP PARIBAS

Auditeur : PricewaterhouseCoopers

SCHRODERS CAPITAL EUROPE INFRASTRUCTURE CREDIT

Bilan Actif	(en €)	(en €)
	Exercice clos le 31/12/2025	
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ¹	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Actions et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées négociées sur un marché réglementé ou assimilé (uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)	-	-
Actions et valeurs assimilées de l'entreprise liées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé(uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ¹	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions de l'entreprise et des entreprises liées négociées sur un marchéréglementé ou assimilé (uniquement à servir par FPCE ou SICAV AS)	-	-
Obligations convertibles en actions de l'entreprise et des entreprises liées non négociées sur un marchéréglementé ou assimilé (uniquement à servir par FPCE ou SICAV AS)	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ¹	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions de l'entreprise et des entreprises liées négociées sur un marchéréglementé ou assimilé (uniquement à servir par FPCE ou SICAV AS)	-	-
Obligations convertibles en actions de l'entreprise et des entreprises liées non négociées sur un marchéréglementé ou assimilé (uniquement à servir par FPCE ou SICAV AS)	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées négociès sur un marché réglementé ou assimilé(uniquement à servir apr FPCE ou SICAV AS)	-	-
Titres de créances et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées non négociés sur un marché réglementé ou assimilé(uniquement à servir apr FPCE ou SICAV AS)	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	-	-
OPCVM	-	-
FIA et équivalents d'autres États membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissements	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	-	-
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres données en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers données en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous Total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	-	-
Créances et comptes d'ajustement actifs (3)	326 076,68	-
Comptes financiers (4)	10 435 080,81	-
Sous-Total actifs autres que les actifs éligibles II ¹	10 761 157,49	-
Total Actif I+II	10 761 157,49	-

SCHRODERS CAPITAL EUROPE INFRASTRUCTURE CREDIT

Bilan Passif	(en €)	(en €)
	Exercice clos le	
	31/12/2025	
Capitaux propres :		
Capital	10 404 710,95	
Report à nouveau sur revenu net	-	
Report à nouveau des plus et moins-values latentes nettes	-	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	
Résultat net de l'exercice	22 498,29	
Capitaux propres I :	10 427 209,24	-
Passifs de financement II	-	
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	10 427 209,24	-
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	
Opérations temporaires sur titres financiers	-	
Instruments financiers à terme (B)	-	
Emprunts (C)	-	
Autres passifs éligibles (D)	-	
Sous-total passifs éligibles III = A+B+C+D	-	-
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	333 948,25	
Concours bancaires	-	
Sous-total autres passifs IV	333 948,25	-
Total Passifs : I+II+III+IV	10 761 157,49	-

SCHRODERS CAPITAL EUROPE INFRASTRUCTURE CREDIT

Compte de résultat

(en €)

(en €)

Exercice clos le
31/12/2025

Revenus financiers nets

Produits sur opérations financières

Produits sur actions	-
Produits sur obligations	-
Produits sur titres de créances	-
Produits sur des parts d'OPC	-
Produits sur Instruments financiers à terme	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-
Produits sur prêts et créances	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-
Autres produits financiers	576,68

Sous-total Produits sur opérations financières **576,68** **-**

Charges sur opérations financières

Charges sur opérations financières	-
Charges sur Instruments financiers à terme	-
Charges sur Opérations temporaires sur titres	-
Charges sur emprunts	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-
Charges sur passifs de financement	-
Autres charges financières	-

Sous-total charges sur opérations financières **-** **-**

Total Revenus financiers nets (A)

576,68 **-**

Autres produits :

Frais pris en charge par l'entreprise	-
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-
Autres produits	-

Autres Charges :

Frais de gestion de la société de gestion	-2 659,97
Frais d'administration des prêts	-
Frais d'audit, d'études des Fonds de capital investissement	-
Impôts et taxes	-
Autres charges	-

Sous total Autres produits et Autres charges (B) **-2 659,97** **-**

Sous total revenus nets avant compte de régularisation (C)= A+B

-2 083,29 **-**

Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)

-2 475,35

Sous-total Revenus nets I = C + D

-4 558,64 **-**

Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :

Plus et moins-values réalisées	11 300,66
Frais de transactions externes et frais de cession	-
Frais de recherche	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-
Indemnités d'assurance perçues	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-

Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E **11 300,66** **-**

Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F

-

Plus ou moins-values réalisées nettes II = E+F

11 300,66 **-**

Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :

Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	-
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-

Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	-	-
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	15 756,27	
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	15 756,27	-
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values latentes nettes versés au titre de l'exercice L	-	-
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = J+K+L	-	-
Impôt sur le résultat V	-	
Résultat net I + II + III - IV - V	22 498,29	-

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Il s'agit de la première année d'exercice audité pour le fonds.

Ainsi, le fonds a été lancé le 31 mars 2025, la durée de ce premier exercice est donc exceptionnellement de 9 mois.

La durée des exercices suivants sera de 12 mois et la devise de comptabilité du portefeuille est l'euro.

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions prévues par le Règlement ANC n°2020-07 modifié par le Règlement n°2022-03 de l'Autorité des Normes Comptables relatif au plan comptable des OPC à capital variable.

Principes généraux de la comptabilité (sous réserve des changements décrits ci avant) :

- Image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité;
- Régularité, sincérité;
- Prudence ;
- Permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus (antérieurement la comptabilisation était réalisée en incluant ces frais au prix d'achat ou de vente des titres.

Cette option est dorénavant interdite par le Règlement ANC 2020-07 modifié).

L'indication de tout changement comptable doit être portée à la connaissance particulière des porteurs. Toute modification d'estimation ou de modalité d'application doit être justifiée et renseignée dans l'annexe.

Les erreurs corrigées au cours de l'exercice sont identifiées, ainsi que la nature des postes du bilan directement affectés.

Si l'erreur porte sur un exercice antérieur, les postes concernés sont indiqués « pour cet exercice », accompagnés d'une présentation simplifiée du compte de résultat retraité.

Les informations comparatives dans l'annexe sont retraitées pro forma lorsqu'elles sont affectées par l'erreur.

Le nouveau règlement impose plusieurs changements de présentation et de classification :

- Une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- La comptabilisation des engagements sur change à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- L'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- La présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- L'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- La suppression de l'agrégation des comptes pour les OPC à compartiments.

1- PRINCIPES ET METHODES D'EVALUATION DES ACTIFS

Le portefeuille du Fonds est évalué selon les critères suivants, appliqués dans la mesure du possible conformément aux recommandations de l'IPEV (« International Private Equity & Venture Capital ») Valuation Board, approuvées par l'European Private Equity & Venture Capital Association (EVCA) en vigueur, en fonction de la nature des Investissements détenus :

- Les titres négociés sur un marché actif sont évalués sur la base du premier cours de bourse inscrit au jour de réévaluation. En cas de restrictions légales, réglementaires ou conventionnelles à la cessibilité des instruments (ex : contraintes de lock up ou clauses équivalentes dans le pacte d'actionnaires), et en fonction des circonstances propres d'investissement, la société de gestion pourra appliquer des décotes visant à refléter l'illiquidité du titre.
- Les titres négociés sur un marché non actif sont soumis aux règles de valorisation des titres non négociés sur un marché (définies ci-après).
- L'évaluation des titres non négociés sur un marché est établie à partir de leur prix de revient durant les premiers mois postérieurs à l'acquisition. Par la suite, la réévaluation se fait en priorité par usage de références externes, particulièrement en cas de transaction significative récente (par exemple, augmentation de capital ou transaction portant sur une part significative du capital de la société) avec un tiers indépendant. Lorsqu'il existe une offre ferme et récente revue d'un tiers indépendant se portant acquéreur pour un prix jugé fiable et raisonnable, la réévaluation est fondée sur ce prix. En l'absence de références externes, il est recouru à des modèles financiers (par exemple modèles d'actualisation des flux « DCF » ou méthode des multiples).
- En cas d'impossibilité de recourir aux autres méthodes, la valorisation des titres s'effectuera sur la base du prix d'acquisition. Cette transaction constitue alors l'unique indication de valeur de l'actif économique de la société en portefeuille.
- Dans une telle situation, il peut être nécessaire d'appliquer une provision à la valeur issue de cette opération afin de tenir compte du caractère moins pertinent de la transaction en raison du temps écoulé ou d'un environnement différent.
- Quel que soit le mode de valorisation retenu (y compris lorsqu'il s'agit du prix de revient), en cas d'évolution défavorable de la situation de l'entreprise, de ses perspectives, de sa rentabilité ou de sa trésorerie, la réévaluation est révisée à la baisse.
- Les parts de FCP et SICAV ainsi que les droits d'entités étrangères assimilées sont valorisées à la dernière valeur connue communiquée par la société gérant l'entité, excepté lorsque la société de gestion estime que cette valeur ne satisfait pas aux critères d'évaluation définis au présent article. Lorsque des distributions et/ou libérations de capital sont intervenues depuis la date à laquelle la dernière valorisation des parts ou droits a été calculée, cette valorisation sera alors retraitée des flux financiers réalisés postérieurement.
- Les obligations ainsi que les avances en compte courant sont enregistrées et évaluées pour leur montant nominal, quelle que soit leur échéance. Après la période de maintien au prix de revient dans les mois postérieurs à l'investissement, le montant nominal est majoré des intérêts courus et/ou capitalisés.
- Les titres de créances négociables (TCN) de durée de vie inférieure à 3 mois à l'émission, à la date d'acquisition, ou dont la durée de vie restante à courir devient inférieure à 3 mois à la date de détermination de la valeur liquidative, sont évalués selon la méthode simplificatrice (linéarisation). En cas d'événement de crédit affectant le crédit de l'émetteur, la méthode simplificatrice est abandonnée et le TCN est valorisé au prix du marché selon la méthode appliquée pour les TCN de maturité supérieure à 3 mois. Dans le cas particulier d'un TCN indexé sur une référence de taux variable (essentiellement l'EONIA), une écriture dans la comptabilité de l'OPCVM enregistrera l'impact du mouvement de marché (calculé en fonction du spread de marché de l'émetteur, c'est à dire de l'écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur).
- Les TCN de maturité supérieure à 3 mois : ils sont valorisés par l'application d'une méthode actuarielle, le taux

d'actualisation retenu étant celui des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre (spread de marché de l'émetteur).

■ Les taux de marché utilisés sont :

o pour l'Euro, les taux officiels Euribor

o pour l'USD, courbe de swap Fed Funds (méthode OIS)

o pour le GBP, courbe de swap SONIA (méthode OIS)

■ Le taux d'actualisation est un taux interpolé (par interpolation linéaire) entre les deux périodes cotées les plus proches encadrant la maturité du titre.

■ Les options (BSA, ORA, OCA ...) sont valorisées au prix des nouvelles actions auxquelles leur exercice donne droit diminué du montant du nominal qui devrait être versé dans l'hypothèse d'une souscription effective de ces nouvelles actions. Cette valorisation intervient dès lors que l'exercice des options est possible. De plus, il convient d'ajouter à la valeur des OCA/ORA la valeur des intérêts courus dès lors que le contrat d'émission prévoit leur paiement lorsqu'elles sont exercées.

■ Les engagements hors bilan de libération ultérieure de capital sont valorisés à leur nominal. Les options que le fonds s'est engagé à exercer sous certaines conditions sont valorisées au prix d'exercice de ces options ou à défaut au prix d'acquisition des instruments liés à ces options. Dans le cas d'un paiement différé sur acquisition ou cession d'actifs, lorsque la dette ou la créance est certaine ou conditionnelle, elle est valorisée pour la somme correspondante ou estimée dans les comptes du fonds concerné. Ces engagements seront décrits de manière détaillée dans les annexes aux comptes.

■ La valorisation des garanties de passif obtenues ou accordées sur l'acquisition ou la cession d'actifs est décrite de manière détaillée dans les annexes aux comptes. Lorsque la société de gestion dispose d'éléments probants permettant de prévoir leur exercice, la valeur estimée correspondante est inscrite dans les comptes.

La valorisation des instruments financiers de capital d'investissement en portefeuille a été établie conformément aux méthodes décrites, elle peut ne pas refléter dans un sens ou dans l'autre le potentiel de ces actifs sur la durée de vie du fonds et l'évolution possible de leur valeur, qui est notamment impactée par les conditions de marché, les volumes de transaction et les contextes économiques. Ces investissements étant non cotés, il pourrait exister un écart entre les valorisations retenues et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être liquidée, la valeur liquidative résulte de la répartition de l'actif net comptable à la date d'arrêté des comptes. Elle est établie selon les dispositions du règlement et n'a pas vocation à représenter une valeur vénale des parts.

2-METHODE SUIVIE POUR LA COMPTABILISATION DES REVENUS DES VALEURS A REVENU FIXE

La méthode suivie pour la comptabilisation des valeurs à revenu fixe est celle des produits encaissés.

3-POLITIQUE DE DISTRIBUTION

Les sommes distribuables sont constituées par :

Les revenus nets : Les revenus nets de l'exercice est égal au montant des intérêts, primes et lots, dividendes, et de tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts. Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les plus et moins-values : Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

La société de gestion peut procéder à la distribution de l'intégralité des revenus du fonds et des produits de cession de ses participations, après déduction des frais et commissions du fonds.

La société de gestion peut décider, en cours d'exercice, la mise en distribution d'un ou plusieurs acomptes dans la limite des sommes distribuables comptabilisées à la date de la décision.

La ventilation des sommes distribuables par catégories de parts et la capitalisation unitaire par catégorie de parts ne sont pas communiquées.

3.1 - DROITS ATTACHES AUX PARTS

Les droits des Porteurs de Parts sont exprimés en Parts, qui sont des titres financiers au sens de l'article L. 211-2 du Code monétaire et financier. Chaque porteur de Parts dispose d'un droit de copropriété sur les actifs composant le patrimoine du Fonds proportionnel au nombre de Parts qu'il possède. S'agissant d'un fonds commun de placement, aucun droit de vote n'est attaché aux Parts. Les décisions relatives au Fonds sont prises par la Société de Gestion. Chaque Part d'une même catégorie correspond à une même fraction de l'Actif du Fonds. La souscription ou l'acquisition de toute Part émise par le Fonds entraîne de plein droit l'adhésion au présent Prospectus et au Règlement ainsi que, le cas échéant, aux modifications qui pourraient y être apportées à tout moment. Les Porteurs de Parts ne pourront pas s'immiscer dans la gestion du Fonds. La Société de Gestion est seule responsable de sa gestion.

Les droits des Porteurs de Parts sont représentés par des Parts de différentes catégories. Les différentes catégories de parts pourront : (i) supporter des frais de gestion différents ; (ii) avoir une valeur nominale différente ; (iii) être de "Capitalisation" ou de "Distribution et/ou Capitalisation" et (iv) être réservées à un ou plusieurs types d'Investisseurs ou réseaux de commercialisation. Le Fonds pourra émettre douze (12) catégories de Parts suivantes :

- les Parts "Capitalisation" de catégorie A ;
- les Parts "Distribution et/ou Capitalisation" de catégorie A ;
- les Parts "Capitalisation" de catégorie A1 ;
- les Parts "Distribution et/ou Capitalisation" de catégorie A1 ;
- les Parts "Capitalisation" de catégorie A2 ;
- les Parts "Distribution et/ou Capitalisation" de catégorie A2 ;
- les Parts "Capitalisation" de catégorie C ;
- les Parts "Distribution et/ou Capitalisation" de catégorie C ;
- les Parts "Capitalisation" de catégorie C1 ;
- les Parts "Distribution et/ou Capitalisation" de catégorie C1 ;
- les Parts "Capitalisation" de catégorie I ; et
- les Parts "Distribution et/ou Capitalisation" de catégorie I.

Les Parts appartenant à une même catégorie de Parts seront de rang égal entre elles et avec des droits identiques en ce qui concerne le paiement de toute distribution.

La valeur liquidative des Parts sera établie pour les dates correspondant aux jours suivants (i) le quinzième jour calendaire de chaque mois (ou le Jour Ouvré précédent si ce jour calendaire n'est pas un Jour Ouvré) et (ii) le dernier Jour Ouvré de chaque mois. Pour le calcul de la Valeur Liquidative, la Société de Gestion procède à l'évaluation de l'Actif du Fonds, étant précisé que cette évaluation intervient après la date d'établissement de la Valeur Liquidative.

4-FRAIS DE GESTION ET FRAIS DIVERS

•REMUNERATION DE LA SOCIETE DE GESTION (FRAIS DE GESTION) :

La Société de gestion perçoit à titre de rémunération de sa gestion du fonds, une commission de gestion annuelle au taux de 0,10% TTC. La commission de Gestion est due par le fonds à la société de gestion à compter de la Date de Constitution et jusqu'à la clôture des opérations de liquidation du Fonds. L'assiette de la Commission de Gestion est l'actif net du Fonds à la date de calcul de la Valeur Liquidative.

A ces frais de gestion vient s'ajouter la Commission de gestion financière perçue par la Société de Gestion et calculé sur base d'une commission annuelle au taux de :
Pour les parts A : 2,000% TTC
Pour les parts A1 : 2,000% TTC
Pour les parts A2 : 2,000% TTC
Pour les parts C : 1,000 % TTC
Pour les parts C1 : 1,000% TTC
Pour les parts I : 0,000 % TTC

La Commission de Gestion Financière est due par le Fonds à la Société de Gestion à compter de la Date de Constitution et jusqu'à la clôture des opérations de liquidation du Fonds. L'assiette de la Commission de Gestion Financière est la quote-part de l'actif net de chaque catégorie de Parts du Fonds à la date de calcul de la Valeur Liquidative.

En complément de ces deux commissions viennent s'ajouter des frais de distribution qui sont applicables uniquement aux parts A1 et correspondant au taux de 0,60% TTC sur base de la quote part de l'actif net de cette même catégorie de part.

Sur l'exercice 2025, les frais de gestion ont été levés par la société de gestion dans l'attente d'un premier investissement en dette.

•COUTS OPERATIONNELS

Les autres frais, tels que frais administratifs, réglementaires, de dépôt, de garde et de commission d'audit, susvisés pris en charge par le Fonds seront soit payés par ce dernier directement, soit en remboursement d'avances à la Société de Gestion. Le total des frais susvisés sera facturé au Fonds dans la limite de 0,30 % de l'actif net moyen du Fonds par an. Si le seuil mentionné ci-dessus n'est pas atteint lors d'un exercice comptable particulier, le solde sera reporté sur des exercices comptables ultérieurs.

•FRAIS DE CONSTITUTION

Les Frais de Constitution pris en charge par le Fonds seront soit payés par ce dernier directement, soit en remboursement d'avances à la Société de Gestion. Le total des Frais de Constitution susvisés sera facturé au Fonds dans la limite d'un montant maximum de 250.000 (HT). Ces frais pourront être amortis sur une durée de cinq années, sur une base linéaire, à la demande de la Société de Gestion.

5- EVENEMENT SIGNIFICATIF DE L EXERCICE

Néant.

SCHRODERS CAPITAL EUROPE INFRASTRUCTURE CREDIT

Caractéristiques et activités

Stratégie d'investissement

L'objectif d'investissement du Fonds est de constituer un portefeuille diversifié d'investissements (directement ou indirectement) ayant pour objet, de manière principale, le financement d'infrastructure (sociétés de projet ou entreprises) (par le biais d'une gamme de titres de créance et de prêts, de premier rang ou subordonnés, avec ou sans capitalisation, et de dettes assorties d'une prime de remboursement du capital, en ce compris des dettes convertibles, des dettes assorties de warrants ou des actions privilégiées) portés par des sociétés domiciliées, situées ou exerçant leurs activités de manière substantielle dans des pays européens (tel que défini dans la Politique d'Investissement à l'article 19.3 ci-dessous), ainsi que d'investir, pour une moindre proportion, dans des actifs liquides. Le Fonds peut inclure directement ou indirectement des actifs libellés dans des devises autres que l'euro et devises des pays de l'OCDE.

Le Fonds a été créé conformément à l'objectif du Règlement ELTIF, qui est de faciliter la levée et l'acheminement de capitaux vers les investissements à long terme dans l'économie réelle, y compris vers les investissements qui promeuvent le pacte vert pour l'Europe et d'autres domaines prioritaires, conformément à l'objectif de l'Union Européenne d'une croissance intelligente, durable et inclusive.

Le Fonds pourra investir pendant toute la Durée du Fonds, sauf cas de gestion en amortissement, dissolution ou de liquidation conformément aux articles [11 et 12] du Règlement.

Tableau des éléments caractéristiques des cinq derniers exercices

	en (€)
	Exercice clos le 31/12/2025
Actif net	10 427 209,24
A	
Engagement de souscription (montant global)	1 163 923,17
Montant libéré	1 163 923,17
Répartitions d'actifs ⁽¹⁾	-
Distribution unitaire sur revenu (y compris des acomptes)	-
Distribution unitaire sur les plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes)	-
Capitalisation unitaire	-
Nombre de parts	12 124,10
Valeur liquidative	96,14
Actif net A	1 165 612,03
A1	
Engagement de souscription (montant global)	1 000,00
Montant libéré	1 000,00
Répartitions d'actifs ⁽¹⁾	-
Distribution unitaire sur revenu (y compris des acomptes)	-
Distribution unitaire sur les plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes)	-
Capitalisation unitaire	-
Nombre de parts	10,00
Valeur liquidative	96,14
Actif net A1	961,43
A1D	
Engagement de souscription (montant global)	1 000,00
Montant libéré	1 000,00
Répartitions d'actifs ⁽¹⁾	-
Distribution unitaire sur revenu (y compris des acomptes)	-
Distribution unitaire sur les plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes)	-
Capitalisation unitaire	-
Nombre de parts	10,00
Valeur liquidative	96,14
Actif net A1D	961,43
A2	
Engagement de souscription (montant global)	8 540 780,30
Montant libéré	8 540 780,29
Répartitions d'actifs ⁽¹⁾	-
Distribution unitaire sur revenu (y compris des acomptes)	-
Distribution unitaire sur les plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes)	-
Capitalisation unitaire	-
Nombre de parts	85 284,364
Valeur liquidative	100,32
Actif net A2	8 556 254,60
A2D	
Engagement de souscription (montant global)	125 000,00
Montant libéré	125 000,00
Répartitions d'actifs ⁽¹⁾	-
Distribution unitaire sur revenu (y compris des acomptes)	-
Distribution unitaire sur les plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes)	-
Capitalisation unitaire	-
Nombre de parts	1 250,00
Valeur liquidative	100,13
Actif net A2D	125 166,96
AD	

Engagement de souscription (montant global)	237 500,01
Montant libéré	237 500,01
Répartitions d'actifs ⁽¹⁾	-
Distribution unitaire sur revenu (y compris des acomptes)	-
Distribution unitaire sur les plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes)	-
Capitalisation unitaire	-
Nombre de parts	2 474,45
Valeur liquidative	96,14
Actif net AD	237 894,22

C	
Engagement de souscription (montant global)	1 000,00
Montant libéré	1 000,00
Répartitions d'actifs ⁽¹⁾	-
Distribution unitaire sur revenu (y compris des acomptes)	-
Distribution unitaire sur les plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes)	-
Capitalisation unitaire	-
Nombre de parts	10,00
Valeur liquidative	96,14
Actif net C	961,43

C1D	
Engagement de souscription (montant global)	-
Montant libéré	-
Répartitions d'actifs ⁽¹⁾	-
Distribution unitaire sur revenu (y compris des acomptes)	-
Distribution unitaire sur les plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes)	-
Capitalisation unitaire	-
Nombre de parts	-
Valeur liquidative	-
Actif net C1D	-

CD	
Engagement de souscription (montant global)	1 000,00
Montant libéré	1 000,00
Répartitions d'actifs ⁽¹⁾	-
Distribution unitaire sur revenu (y compris des acomptes)	-
Distribution unitaire sur les plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes)	-
Capitalisation unitaire	-
Nombre de parts	10,00
Valeur liquidative	96,14
Actif net CD	961,43

I	
Engagement de souscription (montant global)	351 000,00
Montant libéré	351 000,00
Répartitions d'actifs ⁽¹⁾	-
Distribution unitaire sur revenu (y compris des acomptes)	-
Distribution unitaire sur les plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes)	-
Capitalisation unitaire	-
Nombre de parts	3 510,00
Valeur liquidative	96,14
Actif net I	337 474,28

ID	
Engagement de souscription (montant global)	1 000,00
Montant libéré	1 000,00
Répartitions d'actifs ⁽¹⁾	-
Distribution unitaire sur revenu (y compris des acomptes)	-
Distribution unitaire sur les plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes)	-
Capitalisation unitaire	-
Nombre de parts	10,00
Valeur liquidative	96,14
Actif net ID	961,43

C1	
Engagement de souscription (montant global)	-
Montant libéré	-
Répartitions d'actifs ⁽¹⁾	-
Distribution unitaire sur revenu (y compris des acomptes)	-
Distribution unitaire sur les plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes)	-
Capitalisation unitaire	-
Nombre de parts	-
Valeur liquidative	-
Actif net C1	-

⁽¹⁾ Montant global (et non par part) pour la catégorie de parts considérée

6 - Evolution des capitaux propres

6.1 - Reconstitution des capitaux propres depuis l'origine

	(en €)	(en €)	(en €)
	Exercice clos le 31/12/2025		Variation
Apports	10 423 203,47	-	10 423 203,47
Capital souscrit ⁽¹⁾	10 423 203,47		10 423 203,47
Capital non appelé ⁽²⁾	-		-
Emission de passifs de financement	-		-
Résultat de gestion	-2 083,29	-	-2 083,29
Revenus nets de l'exercice	-2 083,29	-	-2 083,29
Cumul des résultats capitalisés des exercices précédents	-		-
Plus ou moins-values réalisées nettes	11 300,66	-	11 300,66
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	11 300,66	-	11 300,66
Cumul plus ou moins-values réalisées nettes des exercices précédents	-		-
Variation des plus ou moins-values latentes nettes	-	-	-
Plus ou moins-values latentes nettes de l'exercice	-		-
Cumul des plus ou moins-values latentes nettes des exercices précédents	-		-
Boni de liquidation	-		-
Rachats et répartition d'actifs	-	-	-
Rachats ⁽²⁾	-		-
Répartition d'actifs	-		-
Distributions de résultats nets	-		-
Distribution des plus et moins-values réalisées nettes	-		-
Remboursement de passifs de financement	-		-
Autres éléments ⁽³⁾	-5 211,60	-	-5 211,60
Capitaux propres et passifs de financement en fin d'exercice	10 427 209,24	-	10 427 209,24

⁽¹⁾ Y compris les commissions de souscription acquises au FPCI

⁽²⁾ Sous déduction des commissions de rachat acquises au FPCI

⁽³⁾ Y compris :

	Exercice clos le 31/12/2025	Variation
Frais de constitution	-5 211,60	-5 211,60
Autres	-	-
Régularisation résultat de l'exercice et résultat antérieur	-	-
Versements reçus en garantie en capital et/ou de performance	-	-
Total autres éléments	-5 211,60	-5 211,60

6.2 - Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

Souscription			Exercice clos le 31/12/2025	
			Nbre de part	Commission acquises au fond
A	FR001400UVE5	Nombre de parts :	12 124,10	-
AD	FR001400UVQ4	Nombre de parts :	2 474,45	-
A1	FR001400UVD7	Nombre de parts :	10,00	-
A1D	FR001400UVK2	Nombre de parts :	10,00	-
C	FR001400UVH8	Nombre de parts :	10,00	-
CD	FR001400UVG0	Nombre de parts :	10,00	-
I	FR001400UVI6	Nombre de parts :	3 510,00	-
ID	FR001400UVF2	Nombre de parts :	10,00	-
A2	FR001401OCE1	Nombre de parts :	85 284,36	-
A2D	FR001401OCD3	Nombre de parts :	1 250,00	-
Rachat				
A	FR001400UVE5	Nombre de parts :	-	-
AD	FR001400UVQ4	Nombre de parts :	-	-
A1	FR001400UVD7	Nombre de parts :	-	-
A1D	FR001400UVK2	Nombre de parts :	-	-
C	FR001400UVH8	Nombre de parts :	-	-
CD	FR001400UVG0	Nombre de parts :	-	-
I	FR001400UVI6	Nombre de parts :	-	-
ID	FR001400UVF2	Nombre de parts :	-	-
A2	FR001401OCE1	Nombre de parts :	-	-
A2D	FR001401OCD3	Nombre de parts :	-	-

6.3 - Evolution du nominal

	Date	Part A1	Part A	Part ID	Part CD	Part C	Part I	Part A1D	Part AD	Part A2D	Part A2
		FR001400UVD7	FR001400UVE5	FR001400UVF2	FR001400UVG0	FR001400UVH8	FR001400UVI6	FR001400UVK2	FR001400UVQ4	FR001401OCD3	FR001401OCE1
Nominal appelé et non remboursé en début d'exercice		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Appel de fonds	31/03/2025	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	351 000,00	1 000,00	1 000,00		
Appel de fonds	14/10/2025										161 612,60
Appel de fonds	28/10/2025										1 260 989,78
Appel de fonds	13/11/2025								21 500,01		
Appel de fonds	13/11/2025										958 204,57
Appel de fonds	27/11/2025										1 345 374,21
Appel de fonds	27/11/2025								139 999,97		
Appel de fonds	27/11/2025		101 910,03								
Appel de fonds	10/12/2025		281 115,53								
Appel de fonds	10/12/2025										2 391 210,02
Appel de fonds	29/12/2025								75 000,03		
Appel de fonds	29/12/2025										2 423 389,11
Appel de fonds	29/12/2025		779 897,61								
Appel de fonds	29/12/2025									125 000,00	
Nominal restant à rembourser en fin d'exercice		1 000,00	1 163 923,17	1 000,00	1 000,00	1 000,00	351 000,00	1 000,00	237 500,01	125 000,00	8 540 780,29

6.4 - Ventilation de l'Actif Net par nature de parts

Parts	Nombre de parts	Actif Net	Valeur liquidative unitaire (en €)
A-Capitalisation	12 124,1000	1 165 612,03	96,14
AD-Distribution	2 474,4540	237 894,22	96,14
A1-Capitalisation	10,0000	961,43	96,14
A1D-Distribution	10,0000	961,43	96,14
C-Capitalisation	10,0000	961,43	96,14
CD-Distribution	10,0000	961,43	96,14
I-capitalisation	3 510,0000	337 474,28	96,14
ID-Distribution	10,0000	961,43	96,14
A2-Capitalisation	85 284,3640	8 556 254,60	100,32
A2D-Distribution	1 250,0000	125 166,96	100,13

7 - Informations relatives aux expositions directes et indirectes

7.1 - Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Les OPC à capital variable détenant plus de 10% de leur actif net dans d'autres OPC donnent les informations relatives à la composition de leur portefeuille en les distinguant par ligne, de manière à représenter à minima 80% des montants investis en OPC et faire apparaître les expositions indirectes pour les OPC de multigestion.

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
TOTAL					

7.2 - Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour opérer une distinction entre l'activité de capital investissement et les autres placements il est présenté le tableau suivant:

Ventilation entre actifs de capital investissement et autres actifs éligibles	Actifs de capital investissement	Autres actifs	Total de la rubrique au bilan
Actions			
Cotées	-	-	-
Non Cotées	-	-	-
Obligations convertibles			
Cotées	Néant	Néant	Néant
Non Cotées	-	-	-
Autres obligations			
Cotées	-	-	-
Non Cotées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Parts d'OPC et Fonds d'investissement	-	-	-
Prêts (Avance en compte courant)	-	-	-
Autres actifs éligibles	-	-	-
TOTAL	-	-	-

8 - DÉCOMPOSITION DU PORTEFEUILLE DE CAPITAL INVESTISSEMENT, PAR SOCIÉTÉ

8.1 - Etats des investissements en capital investissement
Une décomposition du portefeuille de capital investissement, par société, est ensuite présentée selon deux tableaux ci-après:

Nom de la société	Devise	Nature de l'instrument	Coût d'acquisition			Evaluation		
			Cloture N	Cloture N-1	Variation	Cloture N	Cloture N-1	Variation
Neant	Neant	Neant	Neant			Neant		
Total								

Nom de la société	Devise	Nature de l'instrument	Evaluation	% l'actif net	Exposition/se cteur	Exposition /Pays
Neant	Neant	Neant	Neant	Neant		
Total						

8.2- Etat des investissements en Capital Investissement (exposition)

Nom de l'instrument	Nature de l'instrument financier délégué ⁽¹⁾	Coût d'acquisition global	Evaluation globale	Coupon Couru	Devise	Différence d'estimation globale	% de l'Actif	Exposition/ Secteur	Exposition/ Pays
---------------------	---	---------------------------	--------------------	--------------	--------	---------------------------------	--------------	---------------------	------------------

L'inventaire certifié par le dépositaire ligne à ligne du portefeuille est mis à la disposition des souscripteurs et leur est adressé s'ils en font la demande

⁽¹⁾ Y compris les avances en compte courant et les autres créances rattachées

8.3- Etat des cessions et sorties de l'actif de l'exercice (instruments financiers de capital investissement)

(en €)							
Nom de l'émetteur	Nature de l'instrument financier ⁽¹⁾	Nom de l'instrument	Coût d'acquisition des titres cédés	Prix de cession	Frais	Plus-value	Moins-value
Schroder International Selection Fund - EURO Liquidity	Part de Fonds	Schroder International Selection Fund - EURO Liquidity	2 695 766,24	2 707 066,90	-	11 300,66	-
TOTAL			2 695 766,24	2 707 066,90	-	11 300,66	-

⁽¹⁾ Y compris les avances en compte courant et les autres créances rattachées

SCHRODERS CAPITAL EUROPE INFRASTRUCTURE CREDIT

9 - Détail des corrections apportées à l'évaluation des instruments financiers négociés sur un marché réglementé et/ou des droits d'entités étrangères assimilées à des SLP

Dénomination	Cours ou dernière valeur connue	Valeur ajustée	Commentaires
Instruments financiers sur marché réglementé			

Néant

SCHRODERS CAPITAL EUROPE INFRASTRUCTURE CREDIT

10 - Créances et dettes: ventilation par nature

	(en €)
Créances et comptes d'ajustement actifs	
Charges constatées d'avance	244 788,40
Provision Autres Honoraires	81 288,28
TOTAL Créances	326 076,68
Dettes et comptes d'ajustement passifs	
Achats à règlement différé	250 000,00
Provision Honoraires CAC	7 980,00
Provision Frais Dépositaire	13 561,68
Provision frais Valorisateur	19 427,40
Provision Honoraires Avocats	37 338,75
Provision Administrateur de biens	5 640,42
TOTAL Dettes	333 948,25
TOTAL	7 871,57

SCHRODERS CAPITAL EUROPE INFRASTRUCTURE CREDIT

11 - Frais de gestion, autres frais et charges (en €)

Nature des frais de gestion	Exercice clos le 31/12/2025
Commissions de gestion et frais de fonctionnement (frais fixes)*	
Commission de gestion Frais de gestion	-
A - FR001400UVE5	-
AD - FR001400UVO4	-
A1 - FR001400UVD7	-
A1D - FR001400UVK2	-
C - FR001400UVH8	-
CD - FR001400UVG0	-
I - FR001400UVI6	-
ID - FR001400UVF2	-
A2 - FR0014010CE1	-
A2D - FR0014010CD3	-
C1 - FR0014010C63	-
C1D - FR0014010C71	-
Frais de fonctionnement :	2 659,97
Commission Honoraires CAC	7 980,00
Commission autres Honoraires	-81 288,28
Commission frais Valorisateur	19 427,40
Honoraires Avocats	37 338,75
Honoraires Administrateurs de biens	5 640,42
Commission frais Dépositaire	13 561,68
Autres charges de gestion courantes	-
Frais d'administration des prêts	-
Total des commissions et frais de fonctionnement (frais fixes)	2 659,97
	0,16 %
	% de l'actif net moyen représenté par ces frais au cours de l'exercice

Frais d'audit et d'étude relatifs à des acquisitions réalisées	-
Frais d'audit et d'étude relatifs à des acquisitions non réalisées	-
Rétrocession de frais de gestion	-
Commission de performance	-
Total	-

*Ces frais ne comprennent pas les frais de transaction

11.1 - Autres Frais (en €)

Nature des frais de gestion	Exercice clos le 31/12/2025
Total	-

SCHRODERS CAPITAL EUROPE INFRASTRUCTURE CREDIT

12 - Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)		Exercice clos le 31/12/2025
Garanties reçues		-
- dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan		-
Garanties données		-
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine		-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés		-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	10 053 333,33	
Parts de fonds		-
Prêts	10 053 333,33	
Autres engagements hors bilan		-
TOTAL		10 053 333,33

SCHRODERS CAPITAL EUROPE INFRASTRUCTURE CREDIT

13 - Autres informations

13.1 - Valeur boursière des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	Valeur boursière
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire	-

Néant

13.2 - Titres inscrits en portefeuille constitutifs de dépôt de garantie

	Valeur boursière
Valeur actuelle des instruments financiers inscrits en portefeuille constitutifs de dépôts de garantie	-
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-

Néant

13.3 - Titres a recevoir ventilés par nature

	Valeur boursière
	-

13.4 - Instruments financiers détenus en portefeuille émis par le prestataire ou les entités du groupe et OPCVM gérés par le prestataire ou les entités du groupe

	Valeur boursière	% Actif Net
--	------------------	-------------

Néant

14 - Détermination et ventilation des sommes distribuables

	(en €)	(en €)
Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	Exercice clos le	-
A	31/12/2025	
Revenus nets	275,35	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	275,35	-
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	275,35	-
Affectation :		
Distribution		-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	275,35	-
Capitalisation		-
Total	275,35	-
*Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
**Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à la distribution		
Nombre d'actions ou parts	12 124,10	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	Exercice clos le	-
AD	31/12/2025	
Revenus nets	14,02	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	14,02	-
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	14,02	-
Affectation :		
Distribution		-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	14,02	-
Capitalisation		-
Total	14,02	-
*Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
**Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à la distribution		
Nombre d'actions ou parts	2 474,45	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	Exercice clos le	-
A1	31/12/2025	
Revenus nets	-8,00	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-8,00	-
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	-8,00	-
Affectation :		
Distribution		-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-8,00	-
Capitalisation		-
Total	-8,00	-
*Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-

**Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à la distribution		
Nombre d'actions ou parts	10,00	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets A1D	Exercice clos le 31/12/2025	-
Revenus nets	-8,00	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-8,00	-
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	-8,00	-
Affectation :		
Distribution		-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-8,00	-
Capitalisation		-
Total	-8,00	-
*Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
**Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à la distribution		
Nombre d'actions ou parts	10,00	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets C	Exercice clos le 31/12/2025	-
Revenus nets	-8,00	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-8,00	-
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	-8,00	-
Affectation :		
Distribution		-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-8,00	-
Capitalisation		-
Total	-8,00	-
*Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
**Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à la distribution		
Nombre d'actions ou parts	10,00	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets CD	Exercice clos le 31/12/2025	-
Revenus nets	-8,00	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-8,00	-
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	-8,00	-
Affectation :		
Distribution		-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-8,00	-
Capitalisation		-
Total	-8,00	-
*Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
**Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à la distribution		

Nombre d'actions ou parts	10,00	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	Exercice clos le	-
I	31/12/2025	
Revenus nets	-2 811,87	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-2 811,87	-
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	-2 811,87	-
Affectation :		
Distribution		-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-2 811,87	-
Capitalisation		-
Total	-2 811,87	-

*Information relative aux acomptes versés

Montant unitaire	-	-
------------------	---	---

**Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à la distribution

Nombre d'actions ou parts	3 510,00	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	Exercice clos le	-
ID	31/12/2025	
Revenus nets	-8,00	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-8,00	-
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	-8,00	-
Affectation :		
Distribution		-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-8,00	-
Capitalisation		-
Total	-8,00	-

*Information relative aux acomptes versés

Montant unitaire	-	-
------------------	---	---

**Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à la distribution

Nombre d'actions ou parts	10,00	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	Exercice clos le	-
A2	31/12/2025	
Revenus nets	444,26	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	444,26	-
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	444,26	-
Affectation :		
Distribution		-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	444,26	-
Capitalisation		-
Total	444,26	-

*Information relative aux acomptes versés

Montant unitaire	-	-
------------------	---	---

**Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à la distribution

Nombre d'actions ou parts	85 284,36	-
---------------------------	-----------	---

Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets A2D		Exercice clos le 31/12/2025	-
Revenus nets		34,95	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)		34,95	-
Report à nouveau		-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net		34,95	-
Affectation :			
Distribution			-
Report à nouveau du revenu de l'exercice		34,95	-
Capitalisation			-
Total		34,95	-
*Information relative aux acomptes versés			
Montant unitaire		-	-
**Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à la distribution			
Nombre d'actions ou parts		1 250,00	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes			

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets C1		Exercice clos le 31/12/2025	-
Revenus nets		-	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)		-	-
Report à nouveau		-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net		-	-
Affectation :			
Distribution			-
Report à nouveau du revenu de l'exercice		-	-
Capitalisation			-
Total		-	-
*Information relative aux acomptes versés			
Montant unitaire			
**Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à la distribution			
Nombre d'actions ou parts			
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes			

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets C1D		Exercice clos le 31/12/2025	-
Revenus nets		-	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)		-	-
Report à nouveau		-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net		-	-
Affectation :			
Distribution			-
Report à nouveau du revenu de l'exercice		-	-
Capitalisation			-
Total		-	-
*Information relative aux acomptes versés			
Montant unitaire		-	-
**Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à la distribution			
Nombre d'actions ou parts		-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes			

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	Exercice clos le 31/12/2025	-
A		
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	1 263,23	-
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	1 263,23	-
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	1 263,23	-
Affectation :		
Distribution		-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	1 263,23	-
Capitalisation		-
Total	1 263,23	-

*Information relative aux acomptes versés

Montant unitaire	-	-
------------------	---	---

**Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à la distribution

Nombre d'actions ou parts	12 124,10	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	Exercice clos le 31/12/2025	-
AD		
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	257,82	-
Àcomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	257,82	-
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	257,82	-
Affectation :		
Distribution		-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	257,82	-
Capitalisation		-
Total	257,82	-

*Information relative aux acomptes versés

Montant unitaire	-	-
------------------	---	---

**Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à la distribution

Nombre d'actions ou parts	2 474,45	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	Exercice clos le 31/12/2025	-
A1		
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	1,04	-
Àcomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	1,04	-
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	1,04	-
Affectation :		
Distribution		-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	1,04	-
Capitalisation		-
Total	1,04	-

*Information relative aux acomptes versés

Montant unitaire	-	-
------------------	---	---

**Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à la distribution

Nombre d'actions ou parts	10,00	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	Exercice clos le 31/12/2025	-
A1D		
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	1,04	-
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	1,04	-
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	1,04	-
Affectation :		
Distribution		-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	1,04	-
Capitalisation		-
Total	1,04	-

*Information relative aux acomptes versés

Montant unitaire	-	-
------------------	---	---

**Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à la distribution

Nombre d'actions ou parts	10,00	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	Exercice clos le 31/12/2025	-
C		
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	1,04	-
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	1,04	-
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	1,04	-
Affectation :		
Distribution		-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	1,04	-
Capitalisation		-
Total	1,04	-

*Information relative aux acomptes versés

Montant unitaire	-	-
------------------	---	---

**Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à la distribution

Nombre d'actions ou parts	10,00	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	Exercice clos le 31/12/2025	-
CD		
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	1,04	-
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	1,04	-
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	1,04	-
Affectation :		
Distribution		-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	1,04	-
Capitalisation		-
Total	1,04	-

*Information relative aux acomptes versés

Montant unitaire	-	-
------------------	---	---

**Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à la distribution

Nombre d'actions ou parts	10,00	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	Exercice clos le 31/12/2025	-
I		
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	365,74	-
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	365,74	-
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	365,74	-
Affectation :		
Distribution		-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	365,74	-
Capitalisation		-
Total	365,74	-

*Information relative aux acomptes versés

Montant unitaire	-	-
------------------	---	---

**Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à la distribution

Nombre d'actions ou parts	3 510,00	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	Exercice clos le 31/12/2025	-
ID		
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	1,04	-
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	1,04	-
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	1,04	-
Affectation :		
Distribution		-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	1,04	-
Capitalisation		-
Total	1,04	-

*Information relative aux acomptes versés

Montant unitaire	-	-
------------------	---	---

**Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à la distribution

Nombre d'actions ou parts	10,00	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	Exercice clos le 31/12/2025	-
A2		
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	9 273,02	-
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	9 273,02	-
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	9 273,02	-
Affectation :		
Distribution		-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	9 273,02	-
Capitalisation		-
Total	9 273,02	-

*Information relative aux acomptes versés

Montant unitaire

-

-

**Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à la distribution

Nombre d'actions ou parts

85 284,36

-

Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes		Exercice clos le	
		31/12/2025	
A2D			
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice		135,65	-
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter		135,65	-
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées		135,65	-
Affectation :			
Distribution			-
Report à nouveau du revenu de l'exercice		135,65	-
Capitalisation			-
Total		135,65	-

*Information relative aux acomptes versés

Montant unitaire

-

-

**Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à la distribution

Nombre d'actions ou parts

1 250,00

-

Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes		Exercice clos le	
		31/12/2025	
C1			
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice		-	-
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter		-	-
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées		-	-
Affectation :			
Distribution			-
Report à nouveau du revenu de l'exercice		-	-
Capitalisation			-
Total		-	-

*Information relative aux acomptes versés

Montant unitaire

**Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à la distribution

Nombre d'actions ou parts

Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes		Exercice clos le	
		31/12/2025	
C1D			
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice		-	-
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter		-	-
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées		-	-
Affectation :			
Distribution			-
Report à nouveau du revenu de l'exercice		-	-
Capitalisation			-
Total		-	-

***Information relative aux acomptes versés**

Montant unitaire	-	-
------------------	---	---

****Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à la distribution**

Nombre d'actions ou parts	-	-
---------------------------	---	---

Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes

SCHRODERS CAPITAL EUROPE INFRASTRUCTURE CREDIT

15 - Inventaire des instruments financiers au 31/12/2025

Eléments d'actif et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
Actions et valeurs assimilées (A) ¹				-	0,00 %
Négoçiées sur un marché réglementé ou assimilé					
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé					
Obligations convertibles en actions (B) ¹				-	0,00 %
Négoçiées sur un marché réglementé ou assimilé					
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé					
Obligations et valeurs assimilées (C) ¹				-	0,00 %
Négoçiées sur un marché réglementé ou assimilé					
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé					
Titres de créances (D)				-	0,00 %
Négoçiés sur un marché réglementé ou assimilé					
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé					
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)				-	0,00 %
Dépôts (F)				-	0,00 %
Instruments financiers à terme (G)				-	0,00 %
Opérations temporaires sur titres (H)				-	0,00 %
Prêts (I)				-	0,00 %
Autres actifs éligibles (J)				-	0,00 %
Créances et comptes d'ajustement actifs (3)				326 076,68	3,13 %
Comptes financiers (4)				10 435 080,81	100,08 %
Instruments financiers à terme (B)				-	0,00 %
Dettes et comptes d'ajustement passifs				-333 948,25	-3,20 %
Concours bancaires				-	0,00 %
Total Actif Net				10 427 209,24	

SCHRODERS CAPITAL EUROPE INFRASTRUCTURE CREDIT

16 - Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
		Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
				Devises	Montant	Devises	Montant
TOTAL		-	-				

17 - Inventaire des instruments financiers à terme (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Instruments financiers à terme – actions

Le fond n'est pas concerné par ce type d'instrument

Instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Le fond n'est pas concerné par ce type d'instrument

Instruments financiers à terme - de change

Le fond n'est pas concerné par ce type d'instrument

SCHRODERS CAPITAL EUROPE INFRASTRUCTURE CREDIT

18 - Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	-
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	10 761 157,49
Autres passifs (-)	-333 948,25
Passifs de financement (-)	-
Total	10 427 209,24